



Déclaration du CODE sur les mises à jour de la Note Politique/Programmes (NPP) 128 du ministère de l'Éducation

David DeSantis, président, CODE et directeur, Algonquin and Lakeshore Catholic DSB
Laura Elliott, directrice exécutive, CODE

Le Conseil des directrices et directeurs de l'éducation de l'Ontario, qui représente les 73 directrices et directeurs de l'éducation des conseils scolaires financés par les deniers publics de l'Ontario, a récemment pris connaissance des changements immédiats apportés à la NPP 128, le code de conduite provincial et les codes de conduite des conseils scolaires. Les directeurs et tout le personnel des écoles et des conseils scolaires appuient les pratiques qui permettent à tous les membres de la communauté scolaire, y compris les élèves, les parents, le personnel et les membres de la communauté, d'adopter des comportements sûrs, ordonnés et respectueux.

Nous reconnaissons que le degré de civilité au sein des communautés de la province et du pays s'est érodé au cours des dernières années, ce qui a entraîné une augmentation des comportements irrespectueux dans les écoles et les bureaux. L'utilisation et l'acceptation croissantes des blasphèmes, de l'intimidation et de l'agression ont eu un impact sur la culture du respect mutuel et de l'apprentissage dans nos salles de classe, nos cours d'école, nos bureaux et nos événements sportifs. En outre, l'utilisation inappropriée des médias sociaux et des téléphones portables par certains de nos élèves perturbe et détourne l'attention de la création d'environnements d'enseignement et d'apprentissage de haute qualité qui sont essentiels pour obtenir des résultats exemplaires pour tous les élèves.

Nous savons par expérience que la meilleure façon d'améliorer l'élaboration de politiques et de programmes positifs en faveur de l'apprentissage des élèves commence par la contribution de tous les acteurs du secteur de l'éducation. La consultation sur la NPP 128 a été limitée et sélective et, par conséquent, les voix de nombreux participants clés de la communauté éducative ont été exclues de son élaboration. Malheureusement, le fait d'ignorer certaines voix, perspectives et expériences clés entraînera probablement une mise en œuvre incohérente et/ou des conséquences négatives involontaires.

Nous sommes tous d'accord pour dire que les élèves de l'Ontario méritent d'apprendre dans des salles de classe de grande qualité et dans des écoles sûres et respectueuses. Des changements positifs et constructifs se produisent lorsque les points de vue de tous les participants sont pris en compte et respectés. Un report de la mise en œuvre de la NPP 128 afin d'inclure des pratiques fondées sur des preuves et une consultation intentionnelle des participants permettra d'obtenir des résultats plus efficaces pour nos élèves. Ensemble, nous pouvons faire mieux.